

# **Conférence de presse**

*16 février 2016, 11 heures, Communauté de l'Auxerrois*

---

## **Signature de la convention de partenariat économique avec Yonne développement**

Contact presse

Camille Luco / Marie Curieux - Communication presse

[redaction@agglo-auxerrois.fr](mailto:redaction@agglo-auxerrois.fr)

Tel 03 86 72 20 60

[www.agglo-auxerrois.fr](http://www.agglo-auxerrois.fr)

## Table des matières

<i>Communiqué de presse</i> .....	3
<i>Dossier de presse</i> .....	4
<i>Une stratégie pour repenser la relation entreprises-territoire</i> .....	5
<i>Une nouvelle gouvernance pour ensemble être plus efficace</i> .....	7
<i>Des partenariats pour intervenir utilement pour l'économie</i> .....	7
<u><i>ANNEXE 1 : ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET ACTIONS DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE L'AUXERROIS</i></u> .....	9
<u><i>ANNEXE 1 : OBJECTIFS DU CONTRAT URBAIN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SIGNE LE 30 NOVEMBRE 2015 AVEC LA REGION BOURGOGNE</i></u> .....	10
<u><i>ANNEXE 1 : INFOGRAPHIE TIREE DE LA PLAQUETTE A CHOISIR, PREFEREZ L'AUXERROIS EDITEE EN NOVEMBRE 2015 POUR LE SALON DES MEDECINS GENERALISTES ENSEIGNANTS, TELECHARGEABLE SUR WWW.AGGLO-AUXERROIS.FR</i></u> .....	11

## Communiqué de presse

---

*Le 16 février 2016, Guy Férez, président de la Communauté de l'Auxerrois et Alain Drouhin, président de l'association Yonne développement s'engageront sur les termes d'une convention de partenariat économique au bénéfice du développement de projets en cours ou émergents dans l'Auxerrois.*

*Ce partenariat s'inscrit dans le prolongement de la Stratégie de développement économique de l'Auxerrois adoptée le 12 décembre 2013, qui renforce le rôle moteur de l'Agglomération dans le développement économique.*

*Des actions ciblées seront entreprises à la fois pour maximiser l'attractivité du territoire et multiplier les opportunités d'implantation. Elles seront séquencées sur quatre années de 2016 à 2019 et auront pour objectifs majeurs de :*

- *Positionner la démarche marketing de l'Auxerrois*
- *Promouvoir le territoire auprès des investisseurs potentiels par l'intermédiaire d'outils adaptés*
- *Identifier des branches professionnelles de sous-traitance susceptibles de rayonner et se développer autour des grands comptes auxerrois*
- *Engager la pré-commercialisation de parcs d'activités, attendu que la première réalisation sera celle du parc d'activités de 50 hectares en cours d'aménagement à Appoigny*

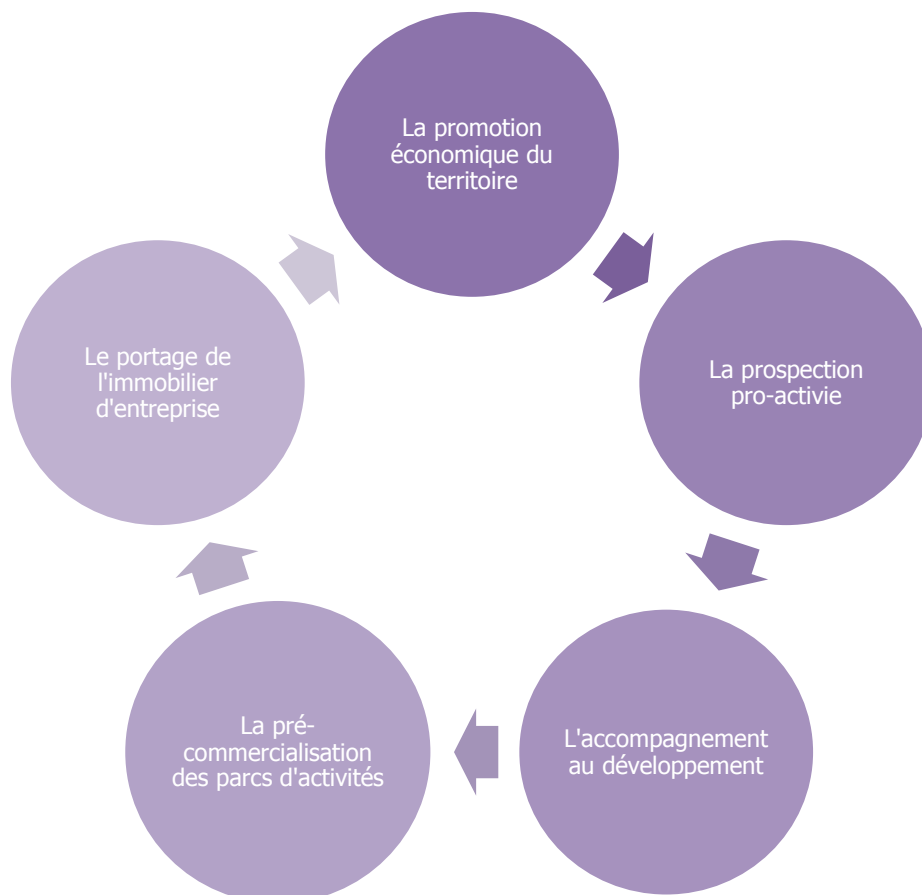
*La convention mise à la signature distribue les attributions de chacun pour mener ce programme à son terme, soutenu par la Communauté de l'Auxerrois, à hauteur de 50 000€ par an, pendant quatre ans.*

## Dossier de presse

---

La collaboration entre Yonne Développement et la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois n'est pas récente. Depuis plus de 10 ans, l'association est soutenue financièrement pour son expertise dans l'accompagnement et le conseil aux entreprises ayant des projets d'implantation ou d'extension dans l'Auxerrois.

Aujourd'hui, la Stratégie de développement économique de l'Agglomération intervient comme l'élément déclencheur d'un partenariat économique plus resserré qui donne la priorité à cinq axes d'intervention.



## ● Une stratégie pour repenser la relation entreprises-territoire

*La stratégie de développement économique de l'Auxerrois* est le résultat d'une vision commune réfléchie et élaborée en ateliers, abondée par les données et les études de l'Etat, la Région, le Département, l'Agglomération, les chambres consulaires, les agences de développement, les universités, les entreprises et les pôles de compétitivité.

Calibrée pour faire du territoire un enjeu majeur de la stratégie de l'entreprise et réciproquement, la Stratégie de développement économique de l'Auxerrois, adoptée le 12 décembre 2013, repense essentiellement la relation entreprises-territoire.

Elle met en avant la nécessaire circulation des idées, partant du principe que le territoire n'est pas une simple unité géographique mais un cadre privilégié pour mener des projets collectifs de développement.

La Stratégie de développement économique de l'Auxerrois repose sur les trois objectifs ci-dessous :

**Renforcer les voies du dialogue et des échanges** entre les acteurs du développement économique.

**Créer et animer des rencontres** pour favoriser la coopération en réseau des ressources économiques du territoire.

**Mobiliser entreprises et acteurs du développement autour de moyens et d'outils**, pour ensemble, ouvrir le champ des possibles, en dépit du contexte de crise économique et de baisse des deniers publics.

De ces trois objectifs découlent cinq grandes orientations stratégiques rattachées à une dizaine de projets dans lesquelles l'implication des entreprises et des acteurs du développement est prioritairement

recherchée ; à la fois pour leur proposer de mieux cerner comment contribuer aux enjeux de développement du territoire<sup>1</sup> et leur permettre d'anticiper sur ses évolutions autant que sur leurs propres leviers d'action.

## ***Une Stratégie de développement économique, cinq orientations stratégiques, une dizaine de projets***

---

**1**

### **Anticiper les mutations et animer le territoire**

---

- Créer une gouvernance économique solide
- Améliorer la connaissance du tissu économique local
- Identifier les domaines d'activités prioritaires

**2**

### **Accompagner le parcours résidentiel des entreprises**

---

- Développer un accompagnement complet et adapté aux besoins des entreprises
- Développer une stratégie foncière maîtrisée et offensive pour l'ancrage des entreprises

**3**

### **Conjuguer attractivité du territoire, prospection économique et partenariats stratégiques**

---

- Rendre le territoire plus attractif pour les entreprises et les talents
- Proposer un territoire mieux connecté et plus accessible

**4**

### **Renforcer la vocation résidentielle et touristique du territoire**

---

- Faire du tourisme un moteur du développement économique
- Diversifier et renouveler l'offre de services de proximité

**5**

### **Promouvoir l'image du territoire auprès des cibles prioritaires**

---

- Valoriser le territoire au moyen d'actions de communication ciblées
- Proposer un territoire mieux connecté et plus accessible

---

1 Cf. ANNEXE 1 DU PRESENT DOCUMENT

## ● Une nouvelle gouvernance pour ensemble être plus efficace

L'efficacité de la Stratégie de développement économique de l'Auxerrois est directement dépendante de la gouvernance locale et régionale du développement économique.

Pour un territoire plus attractif au niveau national et international, la collaboration entre les acteurs publics et privés de l'économie est prioritairement recherchée à double titre dans l'objectif de :

- **faciliter les opportunités d'affaires**, la mutualisation et la coopération autour de projets porteurs dans une cohérence d'ensemble
- **assurer le maintien et le développement des entreprises** à Auxerre et dans l'Auxerrois

Les trois signatures médiatiques citées ci-dessous constituent des étapes capitales dans la mise en œuvre de la Stratégie de développement économique de l'Auxerrois.

## ● Des partenariats pour intervenir utilement pour l'économie

**Le 30 novembre 2015**, Guy Férez, président de la Communauté de l'Auxerrois, s'engageait avec la Région au titre du **Contrat urbain de développement économique**<sup>2</sup>.

A la clef, l'obtention de financements européens et régionaux qui serviront les projets de l'Auxerrois à rayonnement régional.

L'équivalent de 120 à 140 millions d'€ disponibles et pratiquement déjà fléchés sur les actions les plus significatives de la Stratégie de développement économique de l'Agglomération.

---

<sup>2</sup> Cf. ANNEXE 2 DU PRESENT DOCUMENT

**Le 5 février 2016**, la Communauté de l'Auxerrois s'engageait pour deux ans avec la **Chambre de métiers et de l'artisanat – Région Bourgogne** sur un programme d'actions à la faveur des entreprises de l'artisanat local centré sur :

- *La reprise d'entreprises*
- *Le maintien et la création d'emplois*
- *L'attractivité de l'artisanat local et du territoire*
- *L'identification des lieux et des locaux adaptés à l'accueil des entreprises*
- *Le développement des entreprises artisanales*

Le montant de ce programme évalué à 100 298€ sera soutenu financièrement par la Communauté de l'Auxerrois à hauteur de 50 000€.

**Le 16 février 2016**, la Communauté de l'Auxerrois s'engage avec **l'association Yonne développement, missionnée** sur trois aspects directement liés à l'attractivité et la compétitivité du territoire susceptibles d'influencer les entreprises dans leur choix d'implantation ou la conservation de leur localisation sur le territoire :

- *La préparation d'une offre territoriale dite complexe parce qu'attractive et originale, tant d'un point de vue marketing que sur le plan ressources (marchés, fournisseurs, sous-traitance, compétence, conseil, services, main-d'œuvre...), géographie et économies d'échelle*
- *La promotion du territoire auprès de cibles économiques potentielles telles que la sous-traitance susceptible de rayonner et de se développer autour des grands comptes de l'écosystème Auxerrois mais aussi les « talents » de l'Île de France pour soutenir et accroître la dynamique entrepreneuriale autour de l'innovation*
- *La production d'une information juste et convaincante sur les facteurs-clés d'implantation et l'attractivité du territoire, directement liée à ses caractéristiques endogènes, à ses capacités à générer de l'interaction et au Projet de l'Auxerrois 2015 – 2020<sup>3</sup> qui planifie sa gestion, son aménagement et son évolution.*

A ce titre, la Communauté de l'Auxerrois soutiendra financièrement Yonne développement à hauteur de 50 000€ par an pendant quatre ans.

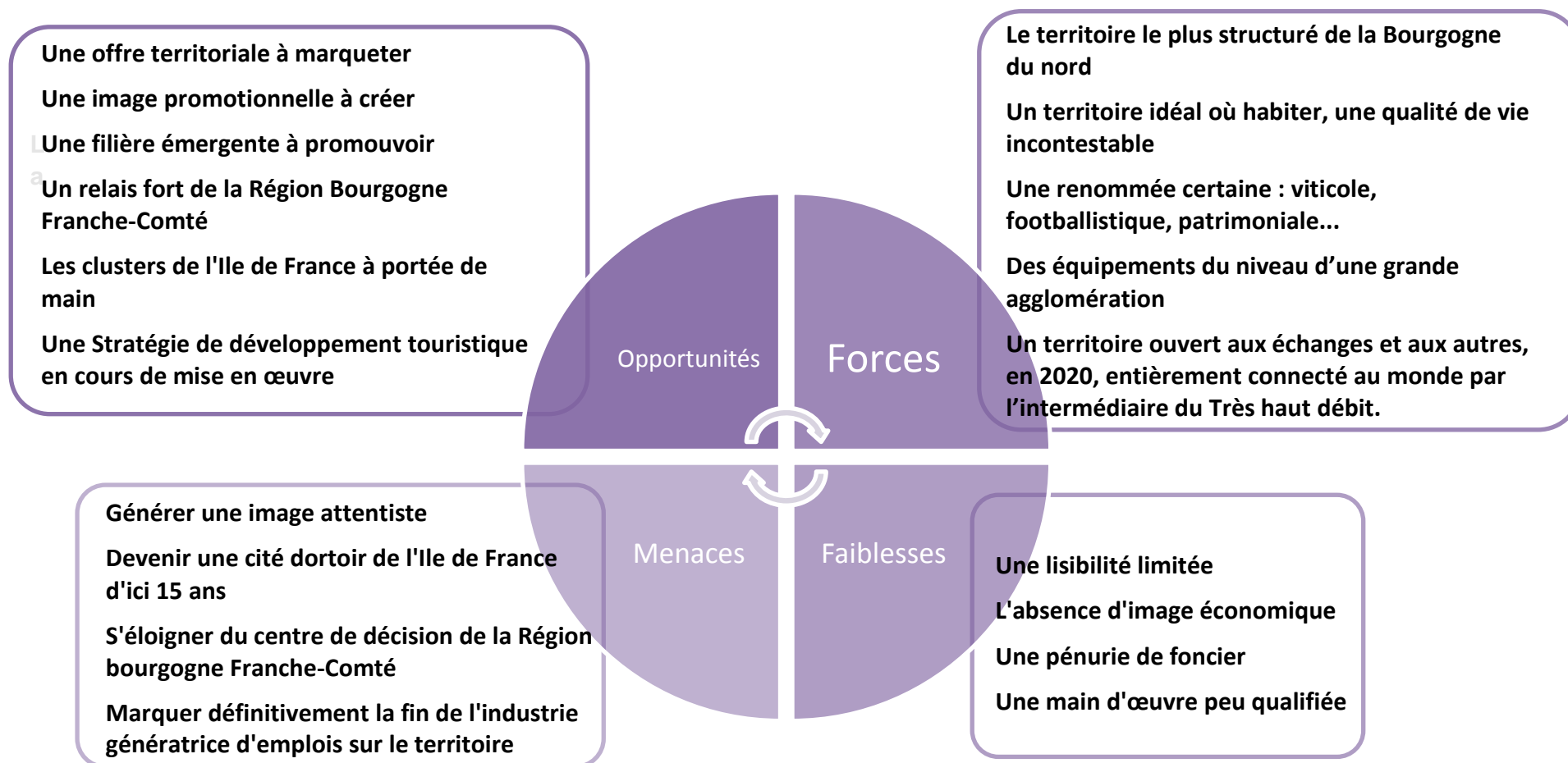
---

3 Cf. ANNEXE 3 DU PRESENT DOCUMENT



ANNEXE 1 : ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET ACTIONS DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE L'AUXERROIS

*Ce partenariat économique resserré avec Yonne développement intervient pour répondre à des éléments de constat et d'enjeux préalablement identifiés au moment de l'élaboration de la Stratégie de développement économique de l'Agglomération.*



ANNEXE 2 : OBJECTIFS DU CONTRAT URBAIN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SIGNE LE 30 NOVEMBRE 2015 AVEC LA REGION BOURGOGNE.

## Un contrat pour financer les actions les plus significatives de la Stratégie de développement économique

### » Un contrat pour

#### >> Faire vivre les engagements de la Région dans la stratégie de développement économique de l'Auxerrois

En signant le Contrat urbain de développement économique, Région et Communauté de l'Auxerrois se sont engagées sur la réalisation du Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

### » Un contrat pour

#### > Créer un environnement optimal à l'accueil et à l'essor des entreprises

Pour rassembler les conditions favorables au développement des entreprises bourguignonnes et à la compétitivité des territoires.

### » Un contrat pour

#### > Requalifier les friches et l'immobilier économiques existants, vieillissants

Les adapter aux nouveaux usages.

### » Un contrat pour

#### > Proposer des actions ciblées sur tout ou partie de quatre axes stratégiques de développement

- 1- L'innovation
- 2- L'international
- 3- L'investissement productif et en fonds propres
- 4- L'intelligence économique et collaborative

### » Un contrat pour

#### > S'imprégner et s'ouvrir à l'innovation sur le territoire

En insérant dans le tissu local au gré des disponibilités immobilières, des plateformes créatives intégrant l'ensemble des principes sur lesquels repose leur bon fonctionnement.

### » Un contrat pour

#### > Bénéficier de financements européens et régionaux pour les projets à vocation régionale

Promues par la loi, les régions sont au cœur des nouvelles logiques de la compétition mondiale. Les fonds européens transitent désormais par ces nouveaux pôles de décision économique qui en assurent le redéploiement au niveau local. La signature de ce contrat établit la clef de répartition des financements européens et régionaux des projets locaux à vocation régionale.

### » Un contrat pour

#### > Apporter un dispositif global de services aux entreprises

Contractualiser avec les experts à tous les niveaux : les chambres consulaires, associations de filières, groupements d'entreprises, réseaux, agences de développement...

### » Un contrat pour

#### > Aménager du foncier et de l'immobilier d'entreprises performants

Créer des emplois et de l'attractivité dont les premiers bénéficiaires seront les ménages.

### » Un contrat pour

#### > Soutenir et accélérer la transformation numérique des entreprises

Promouvoir les activités innovantes dans les secteurs des objets connectés du numérique et de l'acoustique et du son qui émerge sur le territoire.

ANNEXE 3 : INFOGRAPHIE TIRÉE DE LA PLAQUETTE À CHOISIR, PREFEREZ L'AUXERROIS EDITEE EN NOVEMBRE 2015 POUR LE SALON DES MEDECINS GENERALISTES ENSEIGNANTS, TELECHARGEABLE SUR [WWW.AGGLO-AUXERROIS.FR](http://WWW.AGGLO-AUXERROIS.FR)

